

Mon道do

La lettre des valeurs du Judo et Ju-jutsu traditionnels

On ne peut impunément dévoyer les mots de leur signification. Bien que les mots japonais représentent une difficulté supplémentaire, nous connaissons maintenant leur traduction. Le grand problème est que l'on n'en tient pas compte et, que de ce fait, on se trouve devant des aberrations. Par exemple, en arbitrage, le mot "Waza-ari" exprime un jugement. Or sa traduction littérale signifie "il y a technique". Première remarque, c'est donc un jugement, une appréciation qui est prononcée. Deuxième remarque, j'ai souvent demandé à des arbitres la signification du mot qu'ils venaient d'employer. Une

grave dans notre discipline Judo "voie ou principe de la souplesse". En effet, on prononce une appréciation et on décide sur un impact, ou des limites.

Cela mérite de ma part des explications sur la façon d'acquérir des connaissances, des savoirs. Tout simplement en cherchant et en questionnant inlassablement. Ce n'est pas sans émotion que de rappeler la rue du Sommerard, son ambiance, ses recherches, ses questionnements incessants, ses personnages à qui je dois énormément. Je pense à Monsieur Feldenkrais, un très grand chercheur, et à Monsieur Beaujean⁽¹⁾. Je leur dois cet esprit incessant de recherche, de ques-



L'important n'est pas une médaille, mais un diplôme.

Du meilleur emploi des mots... et des images !

énorme majorité l'ignorait ! Troisième remarque, on ne demande malheureusement pas aux arbitres une appréciation de valeur technique ou principe, mais de constater une arrivée au sol, dans ses limites. C'est un arbitrage. Sa fonction est de constater la partie du corps qui arrive au sol, d'apprécier son impact, et s'il se trouve dans les limites. Qu'importe la façon et les principes, pourvu que j'ai l'ivresse de la victoire. Cette dégénérescence de la signification des mots, la "sémantique", est particulièrement

tionnement. Effectivement, cette discipline du Judo a des contenus admirables qui représentent bien plus que des jeux ou un sport uniquement de compétition. Les pionniers du Judo furent nombreux à pressentir les richesses énoncées par le professeur Jigoro Kano, tant artistiques, scientifiques que philosophiques. Et je ne peux que rendre hommage à l'un de nous, il vient de nous quitter, Jacques Laglaine⁽²⁾ qui savait très magistralement traduire ses richesses. Suite à l'ambiance de cette époque et de son esprit de recherche insufflé par J. Beaujean qui, toujours actif, a soumis ma première lettre à un flot de réflexions, d'observations écrites, de discussions téléphoniques. C'est incroyable. Il n'est pas le seul à avoir porté autant d'intérêt à cette lettre, mais il est le premier à l'avoir analysé en détail.

Bref, ce que je propose c'est de transmettre ce que j'ai appris par recherche et interrogations.

Rappelons K. Lorenz "On apprend activement jamais passivement". Dans ce sens, la découverte de la signification du mot "Waza-ari" me vient du maître K. Sato. Lors d'une compétition du groupe Kodokan, le maître K. Sato dirigeait les combats de nos élèves. Un élève de J. Belaud exécuta un enchaînement O-uchi-gari/Tai-otoshi très habilement, mais la chute étant assez médiocre j'évaluais Koka, Yuko au mieux. Le maître annonça Waza-ari. Le soir, on dînait ensem-

ble, et cette décision me préoccupait. Je demandais au maître K. Sato les raisons de cette décision et j'obtins la réflexion suivante. Il se tourna vers moi, m'interpella: "Vous savez ce que veut dire Waza-ari"? Non, et c'est là, à ce moment, que j'ai appris la signification de l'expression "Waza-ari" qui signifie "il y a technique". Sur ce plan-là, j'étais totalement d'accord avec le maître. Oui, la construction du mouvement Tai-otoshi était remarquable. D'accord, la chute était un peu molle. Mais à ce moment-là, j'ai acquis la sensibilité au sens du mot "Waza-ari" à sa valeur, à son contenu. Quelle leçon !

Bien d'autres mots ont à subir des déviations déplorables, et quelques exemples devraient nous faire réfléchir. Certes, il nous faut être humble, mais aussi vigilant, et éviter de dire ou faire n'importe comment, n'importe quoi, voir son contraire. Toutes actions réussies doivent être appréciées, jugées suivant des valeurs énoncées, prouvées, réalisées et récompensées dans des domaines bien définis.

UN AUTRE EXEMPLE : LES "DAN".

Notre art est d'origine guerrière. En conséquence, ses degrés de valeur peuvent être assimilés à des grades militaires acquis au sein d'une école, "Ryu". L'école, qui a été transmise par le professeur J. Kano, s'appelle Kodokan. Nous voilà donc devant

LA CONNAISSANCE

Les mots *juge* et *arbitre*.

Juge

Petit Robert : *apprécier, examiner, évaluer.*

Larousse : *faculté de l'entendement, qui compare, qui juge.*

Arbitre

Petit Robert : *personne désignée pour veiller à la régularité d'une compétition dans ses règles.*

Larousse : *personne chargée de faire appliquer les règles d'un sport.*



Statue de Jigoro Kano, devant l'institut du Kodokan, à Tokyo.

un héritage, avec un organisme, le Judo Kodokan souvent dénommé "institut", et délivrant des grades "dan", valeur authentifiée par des diplômes universitaires. Nous voilà devant un grand problème, hélas !

La transposition européenne, française mondiale est tout autre.

L'introduction française du Judo s'est opérée dans ses débuts, suivant la façon originelle du Japon c'est-à-dire d'une école type arts et métiers, beaux arts, mines, voire militaire. Nous constatons que ces grandes écoles annoncent leur spécialité, et notre école référence "le Judo Kodokan" à elle-même hérité de trois grandes écoles dirigées par trois grands maîtres, cités en reconnaissance par le professeur J. Kano, dont un kata antique, le koshiki-no-kata, nous confirme les principes contenus.

Cette prestigieuse école, le Kodokan institut, a diffusé le Judo dans le monde entier, par son fondateur et ses prestigieux experts. Malencontreusement, cette discipline culturelle, artistique, scientifique (héritage guerrier) s'est propagée dans des structures... sportives. Alors qu'en France, la grande expansion du Judo, rue du Sommerard, se faisait dans une classe de l'école des travaux pu-

blics et a connu la fréquentation, l'influence, de savants éminents, sous l'autorité du professeur M. Kawaishi. Beaucoup d'écoles et d'instituts se sont créés, mais dans des associations loi de 1901. Ces écoles sont devenues des clubs sportifs et ont été rattachées au ministère des sports. La structure, la fonc-

M. Heidegger: « L'arbre pousse par ses branches, mais aussi par ses racines... ».



tion créant l'organe, nous sommes devenus jeu sportif et pour aujourd'hui, une finalité jeux olympiques.

Les jeux ont leur signification propre. Football = ballon-pied, basket-ball = panier-ballon, rugby = ville anglaise, athlétisme = ensemble de sports individuels, sport = jeu physique, lutte = action de deux forces agissant en sens contraire (Petit Larousse), Judo = Ju = céder, souplesse, Do = voie ou principe (définition de son fondateur).

Note: tous les aspects des disciplines sportives sont nettement définis. La signification du Judo, quant à elle, est largement expliquée, commentée par son fondateur J. Kano, tant dans son appellation que dans sa magistrale formule du "meilleur emploi des énergies". Il ne peut y avoir de confusion entre des jeux et une culture, une science, et un art de combattre.

Les techniques ont leur signification. Les mots japonais qui désignent les techniques ont des significations évidentes et des indications d'exécution importantes. Voici quelques exemples édifiants: Ko = petit, O = grand, Hane = bondir, Okuri = envoyer, Tsuri = pêcher, Komi = ferrer, Gari = fauchage, Barai = balayage, Guruma = roue. Ce n'est pas un hasard, si de nombreuses techniques ont cette désignation. La roue ou les Maki-komi en cercle, sont des applications qui créent les **bascules**, au lieu des arrachés. Ces quelques traductions techniques pour préciser l'importance des mots japonais. Les professeurs se doivent de faire la traduction. Cet apport m'a été précisé par un grand professeur japonais. Si l'emploi des mots japonais peut paraître "folklorique", leur traduction renforce leur compréhension et leur exécution.

POURQUOI CETTE LETTRE MENSUELLE ?

Pour rappeler certaines évidences, le Judo Kodokan proposé par le professeur J. Kano détermine et indique une façon de faire qui repose sur une formule "meilleur emploi des énergies physiques et mentales". C'est un principe qui nous est proposé. Il possède deux énormes facultés : d'être comme tout principe universel, c'est-à-dire de s'adresser à tout le monde, et intemporel, c'est-à-dire défiant le temps. Ce qui veut dire qu'il ne peut y avoir d'appropriation comme un Judo brésilien, un Judo féminin, un Judo français, japonais, moderne... Ce principe détermine une façon d'exécuter les techniques et indique le comportement face à des oppositions. Ce qui veut dire qu'un lutteur, un sumotori, peuvent faire et réussir la formule énoncée par le professeur J. Kano, le principe céder, et donc... Judo. Le Judo n'appartient à personne, il est un principe comportemental. Un autre exemple, la roue n'appartient à personne. Le principe d'Archimède est une découverte faite par un très grand savant mais le principe qui est énoncé appartient à tout le monde. Un autre exemple, très significatif et du à Lao-Tseu, qui nous dit : « *les façades des maisons n'appartiennent pas à ceux qui les possèdent mais à ceux qui savent les regarder* ». Pour conclure, les chiffres que nous employons journalièrement n'ont pas évolué depuis leur création que ce soit les additions, les soustractions, les divisions... Il y a donc des découvertes immuables que l'on ne peut remettre en question. Les principes énoncés et démontrés dans les kata ont ces propriétés universelles et intemporelles. En résumé, il n'y a pas de Judo spécifique dans ses principes : brésilien, féminin, masculin, ancien, moderne... « *Meilleur emploi des énergies* », une fois énoncé s'applique à tous, aujourd'hui et demain. Il ne demande qu'une chose, c'est que l'on veuille et reconnaisse son application et que ceux qui le maîtrisent et le réalisent soient distingués par titre et grade distinctifs. C'est sans doute de la plus grande importance pour sa conservation et sa propagation.

JEUX OLYMPIQUES 2008

Je suis vraiment incorrigible, mais je ne crois pas que le mot "jeu" (voir dictionnaire Petit Robert) soit convenable pour cet immense rassemblement, ce "show" mondial, qui représente de véritables confrontations de personnes, de pays, où gagner s'impose. Dominer par les résultats l'autre, ou les autres, est un enjeu, que gloire et argent couronnent. Quelques activités physiques présentent des valeurs artistiques appréciées, jugées, évaluées tels que la gymnastique, le plongeon, le patinage. Certaines se distin-

guent par le terme "artistique". Alors pourquoi pas un Judo libre, comme la lutte libre où seul le résultat compterait et un Judo artistique qui jugerait la manière c'est-à-dire où "meilleur emploi des énergies" serait jugé, apprécié, récompensé. La diversité ne manque pas dans les épreuves olympiques telles les sauts, en longueur, en hauteur, triple sauts. Je n'ose présenter les courses les 100, 200, 800, 1 500, 5 000 mètres... et le marathon.

Le principe fondamental, la clé de voûte, la formule énoncée par le professeur J. Kano est claire, très claire : "Meilleur emploi des énergies". Il nous semble donc impossible

d'accorder des victoires, des récompenses, à des oppositions de forces caractérisées, à des arrachés de face, de côté, arrière ou de travers. 80 % des victoires obtenues aux jeux olympiques ont été acquises en opposition de force (voir vidéos et photos). Les nouveaux termes employés (journal du dimanche du 6 juillet 2008, Tournoi de Brunswick) : "J'ai failli me prendre une étreinte de l'ours (un arraché de face)"

Une réflexion : c'est effarant de voir que les mots ou les actions physiques sont en contradiction totale avec leur signification "sémantique" pour les mots, "sémiotique" pour nos gestes qui sont pourtant magistralement illustrés dans nos kata. Les uns comme les autres expriment et démontrent un sens à respecter !

Définition du Petit Robert : *jeu = activité physique ou mentale purement gratuite qui n'a dans la conscience de celui qui s'y livre, d'autre but que le plaisir qu'elle procure.*

Conclusion, il nous faut absolument retrouver du bon sens et rappeler que céder, la souplesse, Ju, et meilleur emploi des énergies, Do, le principe, se doivent d'être reconnus mais surtout appliqués et peut-être honorés par des titres ou des grades spécifiques. La suppression des kaka, oh ! excusez-moi, koka, est un premier pas à poursuivre...

L.L.

⁽¹⁾ Jean Beaujean, ceinture noire n° 8, le 26/11/1942

⁽²⁾ Jacques Laglaine, ceinture noire n° 6, le 25/06/1942



F. DUPIN

Mon 道

Lettre mensuelle gratuite, éditée par l'École Française de Judo Ju-jitsu Traditionnel

Directeur de la publication : Luc Levannier (Hanshi) — Collaboratrice : Alice Levannier (Kyoshi) — Mise en page : Frédéric Dupin (Renshi)
75, rue Lecourbe — 75015 Paris — Tél. : 01 45 67 51 51 — Contact : efjit@free.fr — <http://www.efjit.com>